

11 demandeurs d'asile enfermés au centre de rétention administrative de Bordeaux.

Après le rassemblement devant la Préfecture vendredi 19 mai 2017 et l'audience accordée à notre délégation, les jeunes soudanais demandeurs d'asile sont toujours privés de liberté au CRA (Centre de Rétention Administrative) et menacés d'expulsion vers l'Italie.

Ces demandeurs d'asile « dublinés » du CAO de Mérignac ont passé plusieurs mois en France, ils y ont appris le français, ils se sont insérés dans la vie locale, ont tissé des amitiés... tout cela pour être finalement arrêtés en Préfecture, mis en centre de rétention en attente d'une expulsion vers l'Italie où ils n'ont pas souhaité enregistrer leur demande d'asile.

Nous demandons :

- que ces jeunes retenus ne soient pas renvoyés en Italie
- qu'ils soient libérés du CRA de Bordeaux
- qu'ils puissent faire leur demande d'asile en France
- que ceux qui ont des rendez-vous ces prochains jours à la Préfecture ne soient pas à leur tour retenus et qu'ils puissent eux aussi effectuer leur demande d'asile en France.

Nous vous invitons tous à un nouveau rassemblement

**Mercredi 24 mai 2017, à 12h
devant le CRA de Bordeaux
(Hôtel de police de Meriadeck, rue François de Sourdis)**

Merci de relayer cet appel sur tous vos réseaux.

Contact : 06 31 73 30 73

Bordeaux, le lundi 22 mai 2017

A Monsieur le Préfet de la Gironde

Objet : URGENT : demande de réexamen de la situation des personnes hébergées en CAO

Onze jeunes demandeurs d'asile, de nationalité soudanaise, sont actuellement retenus, dont certains depuis plus de huit jours, au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Bordeaux.

Ces personnes sont toutes issues du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de Mérignac, transféré désormais à Bordeaux Ravezies.

Elles se sont présentées volontairement à leur rendez-vous aux guichets de la Préfecture, où elles ont été interpellées et conduites au CRA. D'autres, convoquées ces prochains jours aux guichets de la Préfecture, pourraient subir le même sort.

Ces jeunes sont enregistrés dans le cadre de la procédure d'asile « Dublin » car ils sont passés par l'Italie. Pourtant ces jeunes déclarent qu'ils ont été contraints de donner leurs empreintes en Italie. Tous y ont vécu dans des conditions difficiles et certains ont été victimes de mauvais traitements et/ou de violences.

Etant hébergés et encadrés par un CAO, dispositif créé par l'État afin de prendre en charge les

centaines de personnes vivant dans les rues de Calais ou de Paris qui souhaitent déposer en France une demande d'asile, nous ne comprenons pas la décision de les transférer en Italie et encore moins cette mesure de privation de liberté.

D'autres personnes hébergées en CAO ont été « dédoublées » et ont eu la possibilité d'accomplir toutes leurs démarches et procédures de demande d'asile en France.

Les personnes actuellement retenues au CRA de Bordeaux sont fragiles et désespérées de voir que leur accueil en CAO débouche sur une privation de liberté et leur renvoi en Italie.

Monsieur le Préfet, l'ensemble des signataires de ce courrier, représentant un large public de citoyens sensibles à la cause des personnes souhaitant se réfugier en France, au nom de l'égalité de traitement et de motifs exceptionnels et humanitaires, sollicitent de votre bienveillance :

- que ces jeunes retenus ne soient pas renvoyés en Italie
- qu'ils soient libérés du CRA de Bordeaux
- qu'ils puissent faire leur demande d'asile en France
- que ceux qui ont des rendez-vous ces prochains jours à la Préfecture ne soient pas à leur tour retenus et qu'ils puissent eux aussi effectuer leur demande d'asile en France.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses.

RESF 33 - ASTI Bordeaux - La Cimade - Association ARTS (Accueil Réfugiés Talence Solidarité) - AC!Gironde – EELV Aquitaine – UJFP Aquitaine – Ensemble ! Gironde – FSU33 – Médecins du Monde - Délégation Aquitaine – Rénovation – AREVE – Mouvement des Bénévoles du CAO de Mérignac – Collectif Egalités des Droits Rive droite – Syrie Démocratie 33 – LDH 33 -